nous application de ces dispositions spéciales, peut être préjudiciable à toutes les classes de travailleurs de notre région.

» Mais, en fait, le travail qui ne peut être réalisé dans les délais nécessaires, est effectué par d'autres centres de production et, il en résulte, outre le manque à gagner pour tous, une accoutumance de l'acheteur à s'adresser aux centres de production qui peuvent plus facilement répondre aux besoins spontanés d'une saison.

» Il nous paraît d'autant plus surprenant de voir les organisations ouvrières, refuser de se soumettre à ce décret, que les heures de travail supplémentaires, effectuées par application des dérogations ci-dessus expliquées, doivent être payées conformément aux usages en vigueur pour les heures de travail effectuées en dehors de la durée normale.

» Pour ce qui concerne les employés, il est certain que, dans l'ensemble, il y a peu de cas où la durée du travail effectif dépasse les 48 heures légales, et si accidentellement, il est nécessaire de demander à son personnel employé une présence plus assidue pendant une certaine période, il convient que, bénévolement, le patron accorde, sous forme de gratification ou sous forme de prime, une allocation qui corresponde largement à l'augmentation prévue par le décret pour les heures supplémentaires effectuées. »

Tourcoing-Nord. — Desmettre, maire d'Halluin:

(Même réponse que Boudéré, de Tourcoing-Sud).

Tourcoing-Nord. — J. Hauspie, Linselles:

(N'a pas répondu au questionnaire du Syndicat des Employés).

Tourcoing-Nord. — A. Mullet:

(Renvoie à la déclaration de son parti).

Tourcoing-Nord-Est. — Ed. Coore, maire de Neuville:

(N'a pas répondu au questionnaire du Syndicat des Employés).

Tourcoing-Nord-Est. — A. Pierpont:

(Même réponse que Boudéré de Tourcoing-Sud).

Tourcoing-Nord-Est. — H. Vandenberghe.

(N'a pas répondu au questionnaire du Syndicat des Employés).

Tourcoing-Sud. — Boudéré, conseiller municipal de Marcq-en-Barœul:

« Durée du travail, journée de huit heures, sans dérogation.

» Sur cette question, le parti auquel j'appartiens et qui m'a fait l'honneur de me désigner aux suffrages des électeurs du canton de Tourcoing-Sud, en a toujours été un partisan acharné, c'est vous dire que tous ses candidats au même titre sont pour le maintien intégral de la loi de huit heures sans dérogations aucunes, car ces dernières ne peuvent qu'engendrer et favoriser le chômage.

» Avec les progrès de la science et du machisme, les huit heures suffisent amplement. »

Tourcoing-Sud. — Fouquet-Lelong:

« La loi de huit heures, inscrite dans le traité de Versailles, devait être observée par toutes les puissances; la France seule l'a appliquée loyalement au moment où nous avions un impérieux besoin de production. Des dérogations consenties d'un commun accord entre les patrons et les employés, sont à étendre selon les circonstances. »

Tourcoing-Sud. — A. Inghels, député:

(N'a pas répondu au questionnaire du Syndicat des Employés).

Tourcoing-Sud. — Henri Robbe, industriel:

(N'a pas répondu au questionnaire du Syndicat des Employés).

Le Syndicat des Employés, remercie les candidats qui ont bien voulu exposer aux employés de Roubaix-Tourcoing et Lannoy, leur point de vue personnel, sur quatre questions essentielles pour le monde du travail.

Il remercie également la Presse, pour l'hospitalité généreusement octroyée dans ses colonnes.

CANTON DE LANNOY
Une réunion de l'Alliance Républicaine à Lys

LA CANDIDATURE DE M. AUGUSTE PARMENTIER AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT EST ACCLAMÉE. — SON PROGRAMME EST UNANIMEMENT APPROUVÉ.

La réunion qui a eu lieu samedi soir, à l'estaminet Losfeld, marque une nouvelle étape en faveur du vaillant candidat au Conseil d'arrondissement, M. Auguste Parmentier, avocat, mutilé de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, qui a développé les points principaux de son programme exposés la veille à Toufflers, avec le même succès.

Le bureau était composé de MM. Delannoy, président; Liénart et Masquelier, assesseurs. En termes délicats, le président présente à l'assemblée le candidat choisi par le Comité de l'Alliance Républicaine, pour représenter le canton de Lannoy, au Conseil d'arrondissement, M. Parmentier, dit-il, est honorablement connu, il a fait vaillamment son devoir sur des champs de bataille, on ne pouvait vraiment, faire un choix plus heureux, et je m'empresse de lui donner la parole.

DISCOURS DE M. PARMENTIER

D'une voix prenante facilement et agréablement mis en contact avec ses auditeurs, M. Parmentier développe à nouveau son programme. La réunion, dit-il, est publique et contradictoire. MM. Leroy et Chuffart y avaient été invités. Seul, M. Leroy répond par lettre, que puisque dans la réunion qui s'est tenue à Lannoy, le 9 mai, on l'a considéré comme candidat isolé et dissident, il ne veut pas venir brusquement en « intrus », faire l'honneur de sa présence à cette réunion. Personne, déclare M. Parmentier, ne considère M. Leroy comme un intrus, mais il est regrettable qu'il se soit présenté de façon indépendante, rompant avec les traditions établies par l'Alliance Républicaine en 1919.

Vous aurez donc demain à élire un conseiller d'arrondissement. Son rôle n'est certes pas considérable, mais il entre néanmoins dans ses attributions de voter pour les sénateurs; il est donc nécessaire de barrer la route au socialisme, en nommant un candidat qui veuille la restauration du pays. Les socialistes trouvent que nous sommes trop exigeants, en réclamant les réparations qui nous sont dues, et qui sont notre droit strict, établi par le traité de Versailles. Nous ne voulons de même pas désarmer, tant que l'Allemagne n'aura pas désarmé elle-même, et c'est pourquoi, je trouve justifié, quant à présent, le service de 18 mois.

M. Parmentier rappelle qu'il est partisan du repos hebdomadaire, de la loi de huit heures, des lois sociales bien régies, et de la réduction de l'impôt sur les salaires.

Faisant allusion à une circulaire où il est dit que M. Leroy a été choisi à l'unanimité d'un Comité de huit personnes, et que M. Parmentier ne peut pas être un vrai candidat républicain, l'orateur riposte avec force que les huit personnes qui ont décidé de lui opposer M. Leroy, ne représentent pas une majorité. Quant au titre de républicain, il le revendique hautement, et comme tel, il a fait tout son devoir au cours de la Grande Guerre.

Vous aurez donc, dit pour conclure M. Parmentier, à nommer demain un conseiller d'arrondissement; il faut que le canton de Lannoy soit représenté par un homme capable de défendre vos intérêts. Si vous me faites l'honneur de m'envoyer au Conseil d'arrondissement, je vous promets que tout mon concours vous est acquis.

De chaleureux bravos accueillent cette franche déclaration. Le président remercie le candidat de ses franches et suggestives paroles, et lève la séance en invitant les électeurs à faire triompher dimanche, la candidature de M. Parmentier.

LA PARFUMERIE HOUBIGAND
se doit d'attirer votre attention sur la nouvelle présentation de ses **LOTIONS**, créée à l'usage des salons de coiffure. Toutes les **FRICTIONS HOUBIGAND** (« Le Temps des Lilas », « Quelques Fleurs », « Le Parfum Idéal », « Mon Boudoir », « Fougère Royale », etc....) seront contenues, dorénavant, dans un flacon muni d'une capsule de garantie et renfermant la dose nécessaire pour une friction.
La capsule de garantie, déchirée par le coiffeur, **au moment de l'usage**, supprime les inconvénients du flacon trop longtemps débouché, et assure l'authenticité du produit. « 90175

Lettre de Bruxelles

APRES LA VISITE DES SOUVERAINS ANGLAIS. — M. LLOYD GEORGE CONTRE GEORGE V. — LE SILENCE DU PEUPLE. — UNE LEÇON DE M. THEUNIS A LA PRESSE BRITANNIQUE

(D'un correspondant particulier)

Bruxelles, 12 mai 1922.

Le Roi d'Angleterre nous a quitté hier, sans tambour ni trompette, sans escorte, avec la hâte et la simplicité d'un bon bourgeois, heureux de sortir d'une situation fausse. Il a fait ce qu'il a pu, pour que tout se passe le mieux du monde. Il a répété à qui a voulu l'entendre, que la Belgique lui était sympathique, qu'elle avait fait de grandes choses, que l'Angleterre était son amie et qu'elle le resterait toujours. Excellents sentiments. Bonne volonté évidente. Secret désir de bien faire. Mais quoi! Les Belges en ont tellement entendus, de ces compliments, qu'ils ne s'en émeuvent plus. Et puis, plus haut que les paroles amicales et fraternelles de George V, retentissaient à nos oreilles, les durs propos de M. Lloyd George. Les journalistes et les diplomates anglais avaient beau faire. Ils ne sont pas parvenus à couvrir la voix du Premier ministre anglais. Et comme celui-ci n'a pas été désavoué ni par son Roi, ni par son peuple, ce n'est pas la faute des Belges si le voyage chez eux des Souverains anglais a en surtout un succès de curiosité, sans aucun élan de joie ou même de sympathie spontanée, comme je vous l'ai déjà écrit et comme je le prévoyais.

Que cela serve d'exemple. Le silence des peuples est la leçon des Rois. Et si aucune voix officielle n'a rappelé — la courtoisie et les devoirs de l'hospitalité l'empêchaient — aux Souverains anglais, ce que M. Lloyd George appelait en 1917, « les services rendus par la Belgique au droit international », le manque d'entrain de la population à fêter les hôtes du monde officiel, aura montré que la Belgique n'oublait pas le passé et encore moins le présent.

M. Theunis s'est fait — très diplomatiquement sans doute — l'interprète de cette mentalité, quand, au banquet offert par la presse belge aux journalistes anglais, il leur a donné cette délicate leçon : « Je voudrais que la presse britannique continuât à parler, non pas nécessairement pour la Belgique, mais de la Belgique, comme elle l'a fait pendant la guerre. Nôtre pays pacifique mais jaloux de son indépendance, ne demande que le droit de travailler dans la Justice et dans la Paix. »

Ceux qui savent ce que parler veut dire, n'auront pas de peine à comprendre le sens profond de ces paroles où il y a la constatation que l'Angleterre parle autrement de nous que pendant la guerre et l'affirmation que la Belgique n'est pas une quemandeuse, une mendiante, mais une nation libre qui veut travailler, sans doute dans la Paix, mais aussi dans la Justice. — S...

Pour la Femme

L'INTÉRIEUR, LA CUISINE, LA TOILETTE

OMBRELLES

Le soleil nous ramène les ombrelles : elles sont de plus en plus japonaises... par leur forme, leur bambou et leur taille. Ce sera un nouvel amusement pour nous de choisir la

TOILETTE VUE AUX COURSES

soierie qui recouvrira leur fragile carcasse.

Pour le bord de la mer et les chaudes journées des villes d'eaux, on pourra se permettre toutes les variétés de couleur, mais pour la ville, le plus joli modèle sera certainement un foulard noir à dessin blanc, ou blanc à dessin noir. Un mauve marbré violine sera aussi seyant que possible à une blonde. Quelques-unes préféreront l'ombrelle toute blanche dont la transparence lumineuse farde le teint.

Voilà les fourrures abandonnées... Quelques cols de singe seuls résistent! La charmante mode du boa de plumes revient. Ce n'est plus le bourrelet lourd qui accompagnait jadis les manches « pagodes », mais un enroulement léger et élégant autour du cou et des épaules.

La plume d'autruche nouée de deux tons, a le plus vif succès, et le plus difficile sera de se décider sur le choix du coloris tant il y en a de nombreux et de variés. Les bandes de plumes sont aussi très appréciées comme garniture; leur nouveauté et leur légèreté sont sûrement la raison de leur vogue actuelle.

Une nouveauté charmante, ce sont les grands cols d'organdi qui éclairent le flanc des paletots; ils sont faits tout simplement de deux doubles d'étoffe légère; les uns, à coins arrondis, rappellent les cols Claudine, bien qu'ils soient beaucoup plus grands et moins plats; les autres, à pointes aiguës, écartées devant, évoquent certains cols Louis XIII.

Le tailleur se porte toujours, il donne lieu à des fantaisies charmantes, mais le costume tailleur classique est toujours seyant.

Un des avantages des jaquettes classiques, c'est qu'elles ne se démodent guère et qu'elles vont à la plupart des tailles; seulement, un bon tailleur ou une couturière habile peuvent seuls en assurer l'exécution impeccable; je n'oserais vous conseiller d'en entreprendre vous-même la confection; mieux vaut, si vous faites votre costume à la maison, copier les jaquettes fantaisistes que vous ferez blouser ou non selon vos préférences.

La femme d'un docteur parisien trouvée mourante chez elle

ELLE AVAIT ÉTÉ ASSOMMÉE AVEC UNE BUCHE. — UNE BONNE SOUPÇONNÉE

Paris, 13 mai. — Cet après-midi, vers deux heures, on a trouvé mourante dans l'antichambre de l'appartement qu'elle occupe, 9, rue de Freycinet, la femme du docteur Armand Bernard. Elle a été transportée, dans un état désespéré, dans une clinique de la rue Piccini.

Près de Mme Bernard se trouvait une grosse bûche tachée de sang, à laquelle adhéraient quelques cheveux. On a relevé également sur le parquet, des esquilles d'os provenant de la boîte crânienne.

Des premiers renseignements recueillis, il résulte que de graves présomptions pèsent sur la bonne du docteur, Zénobie Olivier, qui a quitté, vers midi et demi, l'appartement. Quelques instants avant son départ, des voisins avaient entendu des bruits de discussion. Différentes traces de lutte ont été relevées dans toutes les pièces de l'appartement. Le sang a taché les murs; le téléphone était cassé, notamment. Le docteur Bernard n'était pas rentré déjeuner chez lui. On suppose donc que la domestique a mis cette absence à profit pour tenter de tuer sa patronne. Le parquet s'est transporté sur les lieux, ainsi que M. Faralicq, commissaire à la police judiciaire, et les représentants du service anthropométrique.

COMMENT Mme BERNARD A ÉTÉ ASSASSINÉE

Paris, 13 mai. — D'après les résultats obtenus par l'enquête menée au domicile du docteur Bernard, l'on a pu reconstituer le drame, qui a coûté la vie à Mme Bernard.

M. Bernard, invité à déjeuner par des amis, était absent de son domicile. La femme de ménage était partie vers onze heures et demie. Restaient dans l'appartement, Mme Armand Bernard, née Germaine-Esther Schmoll, âgée de 38 ans, épouse du docteur Bernard depuis trois mois, et la bonne, Marie-Zénobie Olivier, âgée de 42 ans, originaire de Cucillac, commune de Malville (Aveyron), en service depuis deux ans.

Vers midi, Mme Bernard, en robe d'intérieur, s'essayait au piano, mais au bout de peu de temps, les voisins n'entendirent plus la musique, mais perçurent les échos d'une violente dispute, puis des appels déchirants : « Armand! Armand! »

La discussion, selon toute vraisemblance, avait eu lieu entre Mme Bernard et la bonne, et celle-ci, armée d'une bûche, ponctuait ses arguments de coups violents portés à la tête de Mme Bernard. C'est alors que Mme Bernard se mit à pousser des cris et, toute ensanglantée, s'enfuit vers le cabinet de toilette où elle tenta de téléphoner pour demander du secours.

Mais la bonne la poursuivait. D'un coup de sa bûche, elle fit voler l'acoustique de l'appareil, lequel tomba par terre, brisé et inutilisable. Elle porta aussitôt de nouveaux coups sur le crâne de Mme Bernard. La malheureuse femme, néanmoins, réussit à s'échapper du cabinet de toilette, et tenta de s'enfuir par l'antichambre vers la cuisine, comme le prouve une vitre brisée. C'est dans le couloir conduisant à la cuisine qu'elle a été abattue. Laissant sa victime, le crâne défoncé et râlant, Zénobie Olivier quitte sa cuisine et se rend dans sa chambre, au sixième étage. Elle fut alors aperçue par une autre bonne de la maison, nommée Céline Duparc.

Un quart d'heure après, elle descendait, vêtue d'un manteau noir, très pâle et sans chapeau. Aux questions posées par les bonnes des voisins, et par le concierge au sujet du bruit entendu chez sa patronne, elle répond : « Ce n'est rien, ce n'est rien, laissez-moi tranquille. » Puis elle s'enfuit.

A 13 h. 45, la femme de ménage revenait et mait en vain. Elle fit part du fait au concierge. Celui-ci, déjà intrigué par les allures louches de la bonne, fit prévenir le commissaire de police. Ce dernier arrivait peu après, accompagné du frère du docteur Bernard que l'on avait informé téléphoniquement. Aidé d'un serrurier, ils pénétrèrent dans l'immeuble et trouvèrent Mme Bernard mourante. On fit immédiatement venir un médecin, ami de la famille, le docteur Duboulet, qui prodigua les premiers soins à la malheureuse victime dont l'état semblait désespéré. Elle avait au crâne un trou de six à sept centimètres de largeur.

On la transporta aussitôt dans une clinique, 6, rue Piccini, où elle ne tarda pas à expirer.

Le docteur Bernard, mis au courant, revint à son domicile, et à l'annonce du malheur qui le frappait, fut pris d'une violente crise de désespoir.

Le Parquet, avisé, MM. Bacquart, juge d'instruction; Chartron, substitut du Procureur de la République et Faralicq, commissaire divisionnaire, se rendirent sur les lieux et procédèrent à une enquête. Un tablier plein de sang fut saisi dans la chambre de la bonne. Un mandat d'amener a été lancé contre elle. On se perd en conjectures sur le mobile du crime. Zénobie Olivier menait une vie régulière, passant ses dimanches chez une amie, Marie Bousquet. On ne lui connaît aucun ami ni vice particulier. L'on a simplement noté que depuis quelques jours elle donnait des signes de nervosité.

LAINES

(D'un correspondant particulier)

Les ventes de Londres se poursuivent avec la même fermeté qu'au premier jour, et, pendant la deuxième semaine, les acheteurs se sont montrés aussi chauds qu'à l'ouverture.

En mérinos, l'animation porte principalement sur la laine de négoce et les genres inférieurs, dont les prix dépassent de 10 à 15 p. c. ceux de mars. La hausse est moins sensible sur les laines de grande finesse, genres « Fabrique ». Les vendeurs n'en obtiennent pas les prix qu'auraient pu leur faire espérer la compétition sur les genres moyens. Le choix en laines supérieures était cependant des meilleurs.

Quelques milliers de balles de Cap furent mises en vente. Les laines du gouvernemnt, de longueur moyenne et de choix plus que médiocre, obtinrent 5 p. c. de hausse; celles d'importation privée, de qualité sensiblement meilleure, s'enlevèrent avec 10 à 12 p. c. de hausse sur les prix de mars, le Continent en prenant la majeure partie.

Les croisés continuent à être demandés, les qualités moyennes sont les plus recherchées. Les croisés suints de Nouvelle-Zélande accusent jusque 20 p. c. de hausse.

De tous les marchés étrangers, on renseigne une animation soutenue et une tendance à la hausse. Les Américains sont partout les principaux acheteurs.

A Liverpool, 40.000 balles d'Australie seront mises en ventes les 25 et 26 mai.

L'assemblée annuelle, à Paris, de la « Société générale d'éducation et d'enseignement »

Les discours

Paris, 13 mai. — L'assemblée annuelle de la « Société Générale d'Education et d'Enseignement » s'est tenue sous la présidence du cardinal-archevêque de Paris. Sur l'estrade avaient pris place le colonel Keller, président de la Société, M. de Lavrignais, sénateur, MM. Groussau et Le Cour-Grandmaison, députés.

Le colonel Keller a présenté le rapport sur la société pendant l'année 1921. Il a rappelé le souvenir des membres de l'enseignement libre tombés au champ d'honneur.

M. Henri Massis a traité ensuite « du rôle et des devoirs présents de l'intelligence ».

Le cardinal Dubois a assuré la Société Générale d'Education et d'Enseignement, de sa sympathie et de sa confiance et il l'a engagée à persévérer dans les revendications entreprises pour que la liberté et la justice soient assurées aux écoles libres et aux élèves qui les fréquentent, et il a béni les travaux et les membres de la Société.

« LA PASSION » A NANCY

Les représentations de « La Passion » à Nancy ont eu, en 1921, un succès mondial et ont attiré plus de 100.000 spectateurs; elles vont reprendre en 1922, puis elles seront interrompues l'espace de dix ans.

« Variété et pathétique beauté des scènes, richesse des décors, perfection des chants soutenus par un orchestre d'artistes, féeries de la lumière électrique, présence de plus de mille personnages revêtus de costumes du temps, tout se réunit pour charmer les yeux et les oreilles, intéresser l'esprit et remuer profondément le cœur... »

Les représentations auront lieu les 28 mai, 11 juin, 2, 9, 14, 16, 23 juillet; 6, 13, 20 27 août, 3, 10, 17, 24 septembre (de 9 h. 30 matin à 5 h. soir, avec une interruption de deux heures à midi); les 1er et 22 août (de 4 h. 30 soir à minuit, avec un intervalle d'une heure et demie pour le dîner).

Les prix des billets sont de 30 fr., 25 fr., 20 fr., 15 fr., 10 fr., avec réduction de 5 fr. par billet, par groupe de cinq; fauteuils, 50 francs.

Demander le programme complet et les renseignements à Mgr Petit, curé de Saint-Joseph, à Nancy (Téléph. 0.36).

LES GRÈVES

Dans la métallurgie, à Lille

Réunis, samedi, à 19 h. 30, sous la présidence de M. Langevin, les ouvriers métallurgistes de Lille, par 800 votes à bulletin secret contre 70, ont décidé le principe de la grève. Le travail cessera lundi matin.

Coin du « Broutteux »

Dans le pot

In parlant de l'célèbre conférence d'Eugène, in journalisse dijot, in finichant s'n'artique : Tout est dans le pot.

J'n'ai po b'son, vous copendes ben, d'aller vir à Rapallo si tout est dans le pot ou à côté, mais je m'dijos : que diable, y faut tout d'même que l'pot soche inne saquo indispensabe, vu qu'in n'd'in parle in politique comme in tchusine et à sin lit.

Quant à s'n'origine ill' n'est po à contester, comme ou dit à La Cadémie, vu qu'in n'd'a trouvé vin la terre de devant l'déluche (Seigneur de Di! cha devot éte des vis pots tout musis).

L'histoire Sainte ill' dit, in parlant d'Adam et d'Eve qui s'étottent aussi coupabes l'in qu'l'autre, vu qui s'avottent bu au même pot, que ch'étot pot et louche, quo.

Est c'qu'in n'dit po, tchan qu'inne personne ill' fait des détours, à l'place de dire chin qu'ill' pinse : qu'ill' tourne autour du pot? Et tchan qui vous arrife in comarate, à l'heure qu'in est tertus à tafe et qu'in va avaler l'boulon, in dit : Tcheu bonne nouvelle de vous vir : Allons, vous alles diner inveuc nous autes, à la fortune du pot.

Et ch'est toudis l'pot et l'pot qui roulé. Et tchan qui n'd'a inne qu'ill' fait trop aller s'lanque, pouque qu'in li dit : qu'ill' se mèle toudis du pot d'champe?

In parlant d'pot d'champe min mon onque y m'racontot souvint l'parole d'in grand homme politique, qui dijot :

« Qu'il fallait tenir le pot de chambre aux ministres taut qu'ils étaient en puissance et leur renverser sur la tête sitôt qu'on s'apercevait que le pied commençait à leur glisser ».

L'minisse qui arot atindu dire cha là, y arot fauiut qui soche sourd comme in pot pou li po comprinte.

Mais, par eximbe, tchan qu'in dit qu'in a découvert l'pot aux roses, cha n'sint po toudis bon et, y n'd'a toudis qui paltent... les pots cassés.

Cha n'impèche, qu'in peut faire de l'bonne soupe vin in vi pot et qu'in roial, que ch'étot Hinri Quate, y a dit qui espérot ben que le peupe y arot povu mette la poule au pot tous les dimanches.

Sans pouvoir faire cha la, in dot acore s'compter heureux tchan qu'in peut, comme in dit, ête à pot et à rot ou faire son p'tit pot à part.

Est c'que l'célèbre fabulisse La Fontaine y n'a po trouvé les plus beaux sujets d'ses fabes dans les pots.

Vous avez souvenance d'avoir appris à l'école : Le Pot de terre et le Pot de fer :

Le pot de fer proposa
Au pot de terre un voyage
Celui-ci s'en excusa,
Disant qu'il ferait que sage
De garder le coin du feu.

Et la Laitière et le Pot au lait :

Perrette sur sa tête ayant un pot au lait,
Bien posé sur un coussinet.
Prétendait arriver sans encombre à la ville.
Légère et court vêtue, elle allait à grands pas
Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile,
Cotillon simple et souliers plats.

Vous allez dire qu'avec tous chés pots, l'Broutteux y vous fait in pot pourri.

Cha m'fait rire tchan qu'j'y pinse, qu'inne petite fille qu'ill' allot tcheur du bouillon pou s'maman qu'ill' étot malate, ill' rinconte in route inne Madame qu'ill' li d'mante d'u qu'ill' va et ill' répond :

— J'vas chercher du bouillon pour ma maman qu'elle est malade dans un p'tit pot.

Mais sti qui a jeué in beau/tour à des farceux ch'étot in qui s'réveille par inne belle nut qu'in frappot à s'porte à tout casser... Y s'assid sur sin sit... frotte ses is... accoute... ch'étot ben à s'majon qu'in frappot.

Y saute jus d'sin lit et y va vir au cassis.

— Qui est là? qui d'mante.

— Ch'est nous autes.

— Qu'est-ce que vous demandez?

— Vous n'pourriez pas nous chanter un p'tit morceau ?

— Si fait, attindez, y répond l'aute qui n'perd po la carte.

Et y s'abache, y prind l'pot d'champe et y leu riuverse sur l'tête in chantant :

Il pleut, il pleu bergère;
Fais rentrer tes moutons.

Et y serre sin cassis.

Y a acore eu inne aute paroie célèbre d'in grand homme que ch'étot Lapoléon premi et cha m'étonne, que l'histoire de France n'in parlé po.

Inne fos, Lapoléon y étot in Italie. Y avot gagni la batalle et, fin d'j'ai, y peurdot inne petite prise, comme y avot l'habitude tchan qui étot d'bonne humeur.

V'la qu'in offici général y vint il parler inne paroie à s'n'oreile.

Lapoléon l'erwette et y dit :

— J'y pensais, justement, hier soir en étant sus l'Pô.

Jules Watteeuw.

DERNIÈRE HEURE

LA FIN DE LA CONFÉRENCE DE GÊNES

La « stupide réponse » des Soviets lui a porté le coup mortel

MARDI AURAIT LIEU LA SÉANCE DE CLOTURE

Gênes, 13 mai. — La Conférence de Gênes est virtuellement terminée. Tel est le résultat essentiel de la journée. Si un accord parvient à s'établir sur les modalités de fonctionnement de la commission d'experts qui prendra la suite de l'examen du problème russe, M. Lloyd George a déclaré ce soir qu'il n'insisterait pas pour la discussion des autres questions du programme et que la Conférence clôturerait ses travaux par une dernière séance plénière mardi prochain.

Une autre impression se dégage des délibérations d'aujourd'hui, c'est que, sans la collaboration des Etats-Unis, la restauration de la Russie est impossible. L'heureuse initiative prise par M. Barthou en faveur d'une participation active de l'Amérique à l'œuvre des experts a été unanimement approuvée.

Dès ce soir, l'ambassadeur des Etats-Unis à Rome a été chargé de faire part à son gouvernement du désir des autres puissances représentées à la sous-commission politique. On attend à bref délai la réponse de Washington et il n'est pas douteux que si des garanties sont réclamées par la grande République, satisfaction lui sera certainement donnée.

Les thèses en présence ce matin étaient en substance les suivantes:

Du côté anglais et italien, on inclinait vers la constitution de la Conférence au moyen d'une commission mixte d'experts. Du côté français, au contraire, on se montrait opposé à la création de nouvelles commissions, en tous cas, à l'admission des délégués russes dans leur sein.

Après la conversation que M. Barthou a eue de 3 h. 30 à 6 h. avec M. Lloyd George, on peut considérer comme tout à fait probable que la France obtiendra satisfaction sur les trois points suivants qu'elle considère comme essentiels: 1° la commission d'experts ne doit pas être nommée par la Conférence de Gênes, mais être désignée par les gouvernements; 2° elle ne doit pas être mixte et admettre d'emblée les Russes à participer à ses travaux; 3° elle ne doit pas prendre de décision qui lie les gouvernements, mais seulement émettre des recommandations.

Quelques points secondaires n'ont pas encore été discutés et seront sans doute réglés au cours des conversations officieuses qui auront lieu demain entre les délégués des puissances invitantes à la villa Albertis.

A la Sous-Commission des Affaires russes

Les Commissions d'experts seront nommées par les Gouvernements

MAIS LA CONFERENCE EN REVENDIQUE LA PATERNITÉ

Gênes, 13 mai. — La sous-commission des affaires russes a tenu une deuxième séance ce soir de 6 à 8 heures, sous la présidence de M. Facta.

Au début de la réunion, le vicomte Ishii a pris acte de la situation présente pour recommander une fois de plus à ses collègues la prudence et la fermeté en ce qui concerne les affaires russes.

M. Motta a constaté que tous ses collègues sont d'accord pour répondre d'une façon ferme au document russe qui révèle, a-t-il dit, un haut degré de fanatisme et d'aveuglement. M. Motta a constaté que les deux propositions françaises et anglaises touchant la commission d'experts ont un objectif commun qui est de maintenir le contact avec la Russie. Le représentant de la Suisse a estimé qu'il faudra envisager la présence et la collaboration des Russes dans les commissions projetées. L'absence de la Russie serait à son avis un non-sens. On pourrait s'inspirer pour la procédure de ce qui s'est passé à Gênes, les commissions siégeant séparément au début et travaillant en commun avec la collaboration de la Russie.

M. Barthou, prenant la parole, a déclaré « que M. Lloyd George et lui poursuivent le même but. Si des divergences se sont produites, elles ne sont peut-être pas définitives. En effet, si tout le monde est d'accord ce soir pour désirer que la commission ou les commissions d'experts soient nommées par les gouvernements, on n'empêchera pas que l'idée en soit venue à Gênes, et que ces commissions ne soient les enfants naturels de la Conférence de Gênes. »

En ce qui concerne le pacte de non-agression, M. Barthou a déclaré « que peut-être après les conversations engagées, la délégation française s'y rallierait à la condition que des garanties soient accordées touchant la limite de ce pacte dans le temps et dans l'espace. »

M. Lloyd George est intervenu à ce moment dans le débat. Il a déclaré qu'il est tombé d'accord avec M. Barthou pour que les gouvernements procèdent à la nomination des commissions d'experts pour les affaires russes, mais il est bien entendu que le principe de la création de ces commissions d'experts aura eu son origine à la Conférence de Gênes.

M. Lloyd George s'est déclaré entièrement d'accord avec M. Motta, lorsqu'il a affirmé que l'Europe doit présenter un bloc unique en face de la Russie des Soviets. Il y aurait, en effet des inconvénients à ce que, par des accords séparés, un pays devançât les autres dans son rapprochement avec la Russie.

Le Premier anglais a terminé en disant qu'il a confiance dans un accord final et demandant, comme M. Barthou, aux délégués présents d'exprimer leur opinion.

M. Jaspar a déclaré que la Belgique aurait été désolée de devenir l'occasion d'une brouille entre la France et l'Angleterre. M. Jaspar a pris acte de l'assurance qui a été donnée au cours des discussions sur les affaires russes, d'après laquelle les Soviets seraient disposés à restituer 90 p. c. des propriétés confisquées ou nationalisées. Il a terminé en faisant remarquer que les retards apportés dans les travaux de la Conférence ont incombé aux réticences et aux manœuvres des délégués soviétistes, et il a déclaré que la Belgique travaillera jusqu'au bout à une issue favorable de la Conférence.

Après quelques mots de M. Skirmunt, ministre des affaires étrangères de Pologne, de M. Schanzer, délégué italien, et du délégué suédois, il a été décidé que la sous-commission se réunira à nouveau lundi matin à dix heures et demie.

La journée de demain sera occupée par des conversations entre les chefs de délégations.

Les Soviets n'accepteraient pas la trêve proposée par M. Lloyd George

Londres, 13 mai. — L'Agence Reuter reçoit de Gênes la dépêche suivante:

« L'impression prévaut ici que les Russes ne consentiront pas à une trêve sur la base des frontières « de facto », en Europe orientale.

Un Congrès des peuples d'Orient à Gênes

Paris, 13 mai. — On annonce la réunion pour la semaine prochaine, à Gênes, d'un Congrès des peuples d'Orient, auquel seront représentés l'Inde, la Perse, l'Afghanistan, la Turquie, l'Arménie, la Mésopotamie, la Syrie, la Palestine, l'Arabie et l'Egypte.

Les cercles britanniques manifestent une émotion très marquée et voient, dans ce Congrès, un événement d'une importance capitale.

AU COMITE DE LEGISLATION SOCIALE ET DU TRAVAIL

Paris, 13 mai. — Le Comité exécutif du Conseil professionnel de législation sociale et du travail, réuni aujourd'hui, a continué l'étude du projet de loi sur la conciliation et l'arbitrage obligatoire dans les conflits du travail. Il a également discuté la question de l'impôt sur les salaires, décidant de continuer l'action commencée, en faveur du relèvement des minima non imposables, en tenant compte des charges de famille sur les bases de l'impôt sur le revenu.

APRÈS LA VISITE DE GEORGE V EN FRANCE

Un télégramme du Roi d'Angleterre à M. Millerand

Londres, 13 mai. — Le Roi George V a envoyé au Président de la République française le télégramme suivant:

Je viens aujourd'hui de terminer une visite aux tombeaux de mes compatriotes qui ont sacrifié leur vie sur les champs de bataille de France et qui maintenant reposent sous le même sol ensanglanté que, hélas! tant de leurs héroïques frères d'armes français.

Avant de quitter Boulogne, je désire, Monsieur le Président, vous envoyer du fond du cœur, et parlant au nom de tout le peuple de mon empire, un message de profonde gratitude pour la donation généreuse d'un terrain à jamais sanctifié par le souvenir de la gloire et du chagrin communs.

Ces souvenirs doivent rappeler dans l'avenir le sentiment de fidèle camaraderie de ceux qui sont tombés côte à côte au cours de la grande guerre, et qui a été laissé par eux comme un legs sacré à nos deux nations.

J'ajoute l'expression de mes remerciements personnel à vous, Monsieur le Président, et au peuple français au milieu duquel j'ai passé ces trois journées, pour la sympathie touchante qui m'a été témoignée, pour le respect de mon désir de faire ce pèlerinage d'une façon tout à fait privée qui était en harmonie avec les sentiments d'affection et de vénération pour les morts, et de respect pour ceux auxquels ces morts sont chers.

Signé: **George**, Rex Imperator.

Un coup de grisou dans une mine belge

Deux tués et un blessé

Bruxelles, 13 mai. — Un coup de grisou s'est produit dans les mines de charbon d'Hyon-Ciply. On signale deux tués et un blessé.

Une affaire d'espionnage

Arrestation d'une femme d'origine bavaroise

Paris, 13 mai. — On vient d'arrêter, à Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise), la nommée Elise Krause, femme Gentson, âgée de 42 ans, d'origine bavaroise, naturalisée française, en 1910, et résidant précédemment rue de la Tour-d'Auvergne.

Elise Krause qui se serait livrée à l'espionnage, pendant la guerre, aurait reçu, notamment en 1915, de la part d'un agent ennemi connu sous cette désignation « La dame blonde d'Anvers », d'importantes sommes d'argent dont elle ne peut expliquer l'utilisation.

La dame Gentson a été mise à la disposition de M. Jousselin, juge d'instruction, saisi de l'affaire, sous l'inculpation d'espionnage.

COURTES DÉPÊCHES

— Les cambrioleurs d'une bijouterie de l'avenue de la Gare, à Tulle, ont été arrêtés en gare de Montauban. Ce sont les nommés Antonin Luciani et Alphonse Garcini, qui ont été trouvés porteurs d'une quantité de bijoux évalués à 600.000 francs.

— A Limoges, un incendie dû à une explosion, a détruit, de fond en comble, une fabrique de tiges pour chaussures. Les dégâts sont évalués à 400.000 fr.

— Le paquebot « Aquitania », venant de Southampton, a fait escale en rade de Cherbourg, ayant à bord le boxeur Dempsey, qui regagne l'Amérique.

Dernières Nouvelles Régionales

TENTATIVES DE DERAILLEMENT A LOURCHES. — Vendredi vers 18 h. 50, le mécanicien du train de marchandises 7320, de Somain à Cambrai, aperçut sur la voie, près du point kilométrique 226.850, deux blocs de pierre. Il fit agir les freins, mais ne put arriver à arrêter son train et les roues de la machine ralentie, toutefois, abordèrent les blocs en les écrasant. Il n'y eut aucun accident et le train continua sa route. Une enquête est ouverte.

DISSOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PECQUENCOURT. — Le Conseil municipal de la commune de Pecquencourt est dissous.

Dernières Nouvelles Sportives

CYCLISME

LA COURSE CYCLISTE BORDEAUX-PARIS

Bordeaux, 13 mai. — Ce soir, à 19 h. 17, a été donné par M. Maurice Martin, le départ de la 26e course cycliste Bordeaux-Paris.

Sur 65 concurrents inscrits, 37 ont signé au contrôle. Un public considérable assistait à ce départ. Tous les champions de la route participent à la course et on croit que la lutte sera rude. La température est favorable.

Libourne, 13 mai. — A 20 h. 05 passe un peloton composé de 19 coureurs, emmené par Francis Pélissier. Parmi eux, Bellenger, Huet, Henri Pélissier, Suter